



CIRCUIT REGIONAL M13

2 EME EPREUVE FLEURET

Individuel Homme & Dame

samedi 10 janvier 2026



LIEU

Gymnase Salengro
14 Rue de Verdun
60 100 CREIL
Attention changement de salle pas de parking

ORGANISATEUR

Vanwyndaele Denis
06-13-74-16-03
presidentcec2023@gmail.com

HORAIRES

M13 Homme
M13 Dame

APPEL	SCRATCH	DEBUT
12h15	12h45	13h00
12h30	13h00	13h15

EQUIPEMENT

Conformes au règlement de la FFE

REGLEMENT

Conformes Cf. cahier des charges FFE et Comité Régional

DIRECTOIRE TECHNIQUE

Le directoire technique est composé de 3 personnes : un représentant du CREHDeF (membre du Comité Directeur) ou du club organisateur, du référent arbitre, du CTS ou un membre de L'ETR. Le directoire technique est seul à prendre les décisions sur la compétition. Il sera composé et affiché le jour de l'épreuve.

FORMULE

[conformes : Règlement Sportif du Comité Régional Escrime HdF](#)

ARBITRAGE

Chaque club doit présenter 1 arbitre à partir de 4 tireurs au quota club et devra être présent sur toute la durée de la compétition. Une amende forfaitaire de 200 euros sera appliquée aux clubs ne présentant pas le nombre d'arbitres nécessaires.

ENGAGEMENTS

La compétition est réservée aux tireurs licenciés

<https://dirigeant.esrime-ffe.fr> date limite d'engagement le **mercredi 07 janvier 2026 23H59** dernier délai.

Une sur-revalorisation des frais d'engagement pour les inscriptions tardives est portée à 3 fois le coût initial.

Pour les étrangers, les inscriptions se feront par mail : presidentcec2023@gmail.com (présentation de la licence à la table d'inscription)

Frais d'engagement sont fixés à 12 euros par tireur à régler SUR LA PLATEFORME HELLOASSO

<https://www.helloasso.com/associations/cercle-d-escrime-de-creil/evenements/circuit-regional-m13-fleuret-homme-et-dame-1>

RECOMPENSES

Récompenses aux 3 premiers

BUVETTE

Une buvette sera à la disposition des tireurs et accompagnateurs.

Les règlements se feront par chèque ou espèces (pas de CB Possible) merci